



## Succession de contrats interim et cdd

Par **angedos**, le **17/03/2012** à **21:04**

Bonjour,

D'aout 2011 à novembre 2011 j'ai travaillé en intérim pour une entreprise pour le poste d'assistante commercial pour le motif suivant "accroissement temporaire d'activité". A la fin de ma mission l'entreprise m'a fait un contrat en CDD pour 4 mois pour le même poste et pour le même motif.

Ma mission arrive à échéance et souhaite à nouveau reconduire le contrat pour le même poste, ont il le droit ? car il me semble qu'aux termes des 2 contrats il y a un délai de carence. Sinon l'entreprise peut elle renouveler mon contrat avec un poste différent?

Merci de votre réponse

Par **pat76**, le **18/03/2012** à **18:35**

Bonjour

Quel est le motif du CDD, remplacement d'un salarié absent ou surcroît d'activité dans l'entreprise.